



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Bureau du 13 octobre 2025*

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Isulina pour l'exercice 2025 – Marché de Noël**

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGIO, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Emmanuelle de GENTILI, Serge LINALE, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Jean-Charles LEONARDI.

**ABSENTS :**

Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 9

Pour : 9

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Isulina pour l'exercice 2025 – Marché de Noël**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 mars 2019 approuvant le règlement d'attribution des subventions aux événements à caractère économique et numérique ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment en matière de subventions : « toutes autres subventions, dans le respect, le cas échéant, des règlements et documents d'orientation approuvés par le Conseil » ;

Vu le programme d'animation de l'année 2025 transmis par l'association Isulina ;

Vu les statuts de l'association en du 3 octobre 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE (A l'unanimité)**

Le versement d'une subvention de 20 000 euros à l'association Isulina, Résidence Bastio bâtiment C – Route du village 20600 Furiani, pour l'organisation du Marché de Noël du 24 au 30 novembre 2025 sur la place de la Mairie de Furiani ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, service gestionnaire 3ECO, Chapitre 65 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*Pozzo D'Orgo*  
**Louis POZZO D'ORGIO**